

Trois Façons de Réduire les Risques Climatiques Travailler avec la Nature à la Maison.

Protection Contre les Inondations et la Chaleur Extrême, en dehors des zones à risque des feux incontrôlés.

Effectuez des mises à niveau simples, (Travaux pour moins de 250 \$).

- 1) Entretenez des arbres d'ombrage.
- 2) Installez des plantes grimpantes le long de vos façades.
- 3) Verdissez vos balcons et terrasses avec des plantes en pots ou suspendues.
- 4) Rejoignez ou démarrez au programma de verdissement communautaire.

Effectuez des mises à niveau plus complexes, (engagez un entrepreneur pour les travaux de plus de 250 \$).

- 1) Plantez des arbres d'ombrage, surtout sur les façades sud, est et ouest.
- 2) Convertissez les zones pavées en zones végétalisées qui absorbent moins de chaleur et plus d'eau.
- 3) Installez un jardin de pluie pour recueillir les eaux pluviales (au moins cinq mètres de la fondation).
- 4) Installez un toit vert ou végétalisé.

Remarque : demandez conseil localement sur les espèces indigènes appropriées pour des conditions climatiques futures et, en zones à risque de feux de forêts, consultez les actions Intelli-feu en bas.

Protection Cintre Incendies Forestiers, dans les zones à risque des feux incontrôlés.

- 1) Enlevez toute la couverture végétale combustible (le paillis et les plantes) a moins de 1,5 mètres du périmètre de la maison.
- 2) Coupez les conifères qui sont à moins de 10 mètres de la maison.
- 3) Tondez le gazon pour qu'il mesure moins de dix centimètres de long et plantez des arbustes et d'autres plantes de faible hauteur en les espaçant bien.
- 4) Élaguez les arbres pour laisser une distance de deux mètres entre le sol et les branches les plus basses.

Remarque : toutes les actions ne s'appliqueront pas à chaque logement. L'exécution de ces étapes ne garantit pas la prévention des incendies.

Pour des ressources supplémentaires à www.centreintactadaptationclimat.ca